



AMAP en BFC

Les AMAP, outils de développement de l'agriculture biologique dans les territoires



Vendredi 16 octobre 2026
Webinaire



RÉSEAU DES AMAP BFC



Créé en 2019 pour :

- Soutenir et développer les AMAP en BFC
- Soutenir l'activité paysanne,
- Participer à l'animation territoriale sur les questions d'alimentation,
- Favoriser l'accès de tous·tes à une alimentation de qualité.

→ Gouvernance partagée se réunissant 1 x par mois.

→ Projet de salariat

→ En lien étroit avec les autres réseaux régionaux et le MIRAMAP, membre fondateur d'INPACT BFC
(INitiative Pour une Agriculture Citoyenne de Territoire, regroupant 14 organisations de l'agriculture CERD, Bio BFC, AFOG, Semeurs du possible, Solidarité paysanne, Terre de Liens, CIVAM le Serpolet, Accueil paysan, ARDEAR).

RÉSEAU DES AMAP BFC



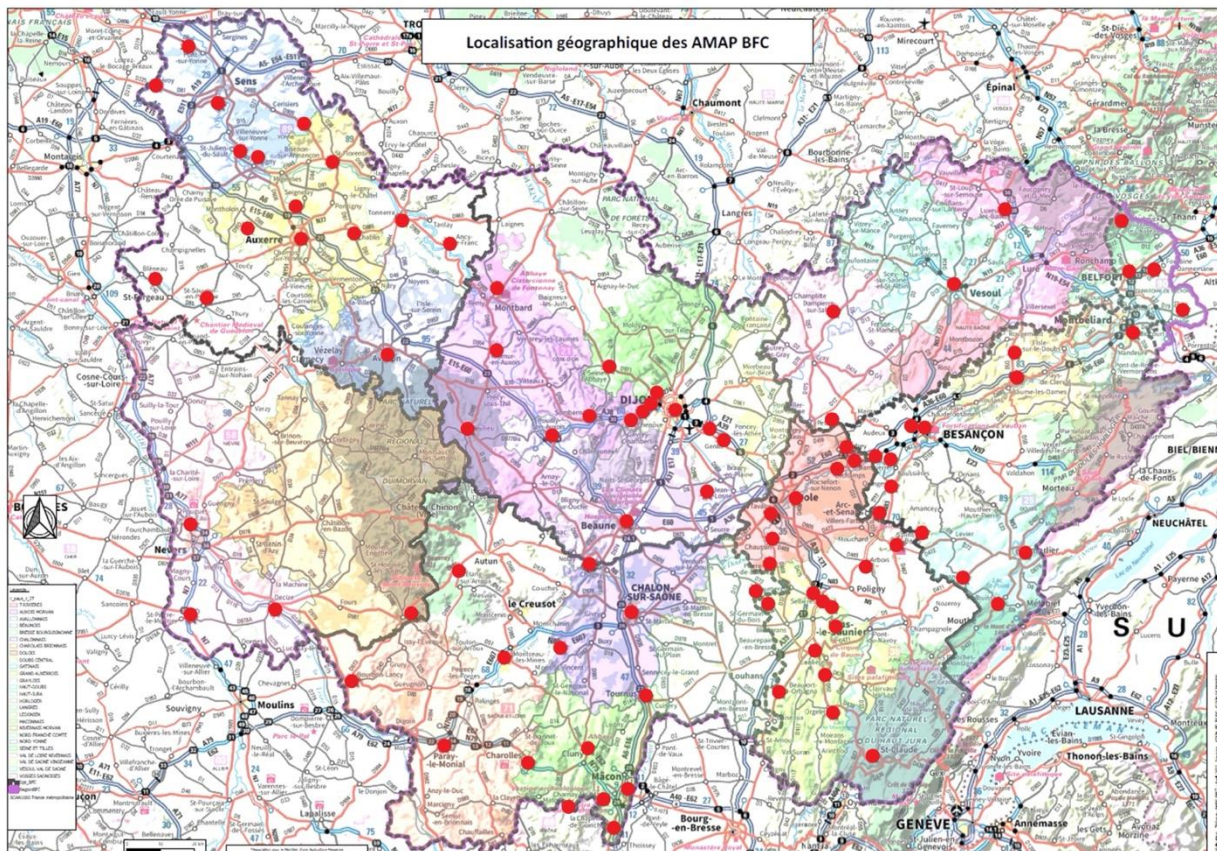
Les AMAP en BFC :

- 120 AMAP réparties sur les 8 départements de la région
- De 4 dans la Nièvre et le territoire de Belfort à 29 en Côte d'Or
- De quelques personnes adhérentes à plus d'une centaine selon les AMAP
- AMAP en milieux urbains et ruraux

Diversité de solutions en circuit-court, autres que les AMAP : marchés, ventes à la ferme, groupements informels d'achat (réguliers ou ponctuels)...

Différence essentielle : les AMAP sont un engagement contractuel durable et régulier.

RÉSEAU DES AMAP BFC



Possibilité de compléter
via Carte Interactive des
[AMAP de BFC](#)
(site internet du réseau)

QU'EST CE QU'UNE AMAP ?



Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

- Groupe de citoyen·nes qui forment, avec un ou des paysan·nes, des **partenariats solidaires**, en circuit-court, sans intermédiaire.
- 26 ans que ça dure !

Utiliser le terme « AMAP » engage à respecter et faire vivre, collectivement, la **Charte des AMAP**, document de référence définissant les valeurs et principes fondamentaux des AMAP.

QU'EST CE QU'UNE AMAP ?



Donc, l'AMAP permet :

- De la **trésorerie** pour les **fermes** qui bénéficient d'une **sécurité financière** : récolte payée en avance par le biais de **contrats**.
- Aux **amapien·nes** de se nourrir avec des **produits sains, frais et de saison**, tout en soutenant une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.
- Aux **territoires ruraux** d'être **vivants**, avec des fermes paysannes à taille humaine qui alimentent en produits sains leur voisinage, créent des **emplois** non délocalisables, respectent la **biodiversité** et promeuvent la **démocratie alimentaire**.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE AMAP



C'est une association qui définit :

- Le lieu de livraison, jours et horaires
- Les rôles de chacun (les paysans en AMAP, les amapien·nes)
- Les rôles dans le fonctionnement de l'association (trésorier, référent paysan-e...)
- Des outils pour gérer son AMAP : <https://www.clicamap.org/>



GÉREZ VOTRE AMAP EN QUELQUES CLICS

OUTIL DE GESTION WEB PORTÉ PAR LE MOUVEMENT DES AMAP

Les points de vigilance : gestion d'asso, bénévolat, animation de l'AMAP (faire évoluer les démarches individuelles des mangeuses et mangeurs et s'ouvrir aux publics éloignés)...

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE AMAP ?



L'intérêt pour les paysan·nes : sécurité financière, trésorerie, au juste prix rémunérateur, lien avec les personnes qui cuisinent et mangent les produits, sentiment d'être soutenu.

L'intérêt pour les amapien·nes : accès à des bons produits locaux le plus souvent sans pesticides, liens associatifs, participation concrète à la transition écologique, bénéficiaires de prix souvent inférieurs à ceux du marché GSM bio.

Impact sur le territoire : lien entre les personnes (soutien moral et humain), réduction des émissions de CO_2 (emballages - transport - produits locaux), dynamique territoriale (préserver l'environnement et les bonnes terres agricoles locales), monter des projets en lien avec l'alimentation locale) - créer un territoire résilient face au changement climatique.



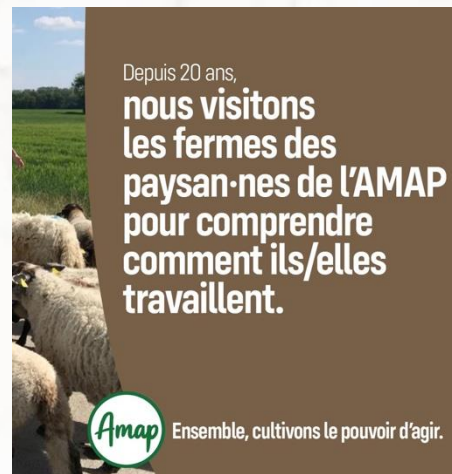
Depuis 20 ans,
**nous soutenons des
fermes en prépayant
leur production
et en étant solidaires
en cas de coup dur.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



Depuis 20 ans,
**nous donnons envie
à des jeunes
de s'installer
comme paysan·nes.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



Depuis 20 ans,
**nous visitons
les fermes des
paysan·nes de l'AMAP
pour comprendre
comment ils/elles
travaillent.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



Depuis 20 ans,
**nous réhumanisons
les liens entre
paysan·nes et
mangeurs·ses
et redonnons
du sens à notre
alimentation.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



**Mouvement
Inter-Régional
des AMAP**

**Réseau
Amap**
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Depuis 20 ans,
**sans intermédiaire
le paiement va
intégralement
aux paysan·nes
et une nourriture saine
est plus accessible.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



Depuis 20 ans,
**chaque semaine,
les distrib' sont des
moments de rencontres
conviviales et
d'échanges avec
les paysan·nes.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.



Depuis 20 ans,
**nous développons
un modèle qui
garantit des emplois
agricoles pérennes
et une juste
rémunération
des paysan·nes.**

 Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir.

EXEMPLE DE SOLIDARITÉ D'AMAP



COVID-19

Une belle preuve d'adaptation ! Adaptation pour les distributions, trouver rapidement de nouveaux débouchés pour palier à la fermeture de restaurants ou marchés (fermés – confinement)... Échanges avec les Institutions.

Soutenir le « coup dur »

Proposer des coups de mains, participer à un financement à hauteur des moyens et relayer le besoin (ex. : participation à l'achat d'une remorque pour un maraîcher après un accident, cagnottes solidaires)...

Réfléchir ensemble aux défis « macro »

Réchauffement climatique (accélération et amplification des phénomènes météorologiques : sécheresses, canicules, inondations, grêles...), prise de position sur les débats politiques agricoles en local et national...

Dynamiser le lien social avec les paysannes et les paysans mais aussi IMPLIQUER les mangeuses et les mangeurs : point de vigilance sur le besoin d'animation d'une AMAP.

EXEMPLE DE SOLIDARITÉ D'AMAP



Été 2026 : sécheresse et canicules successives

« Nous avons dû refaire 3 fois nos plants de choux pour cet hiver, on se demande quand il faut renoncer » Stéphane, maraîcher à Longecourt-lès-Culêtre (21)

- Prendre des nouvelles et comprendre les impacts avec les paysannes et les paysans (sur les productions, leur état de santé, le mental...)
- Quelles conséquences sur l'hiver prochain ? Exemple du maraîchage (des semis perdus) ou de l'élevage (le foin d'hiver qui a été entamé)
- Communiquer auprès des membres de l'AMAP, car nous sommes toutes et tous concernés
- Relayer auprès des élu·es du territoire

« Le panier va être moins garni » Antoine Romain des Prés Velot (21)

- Perte de 60% des 15 000 € de légumes d'hiver (plans de choux brûlés par exemple)

EXEMPLE DE SOLIDARITÉ D'AMAP



Été 2026...

« Moi, ça m'a confortée dans mon idée d'agroforesterie : mes vaches n'ont quasiment pas consommé de foin d'hiver, elles ont mangé du noisetier par exemple, et mes haies leur ont donné de l'ombre, la température était certainement plus supportable qu'ailleurs » Marion, éleveuse d'Étalante (21)

- Partager, communiquer sur des pratiques positives
- Relayer aussi auprès des élu·es du territoire !

Début oct. 2024
(Auxois - 21)



Début oct. 2026
(Auxois - 21)





Merci pour votre attention

Temps d'échanges, questions



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

Webinaire Vendredi 16 octobre 2026

